

Reconnaître la surdicécité comme une réalité à part entière

Parce que la combinaison d'un handicap visuel et auditif crée des défis qui lui sont propres

Lausanne, le 15 juin 2026 – À l'occasion de la Journée internationale de la surdicécité, le 27 juin, les organisations suisses engagées en faveur des personnes sourdaveugles rappellent que la surdicécité ne se résume pas à la juxtaposition d'une déficience visuelle et d'une déficience auditive, mais constitue une réalité spécifique aux conséquences multiples. Elles soulignent l'importance du « Core Set » de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) pour la surdicécité, un référentiel international destiné à mieux prendre en compte les besoins des personnes concernées et favoriser un accompagnement adapté.

La surdicécité se caractérise par une atteinte simultanée de la vue et de l'ouïe. Dans les milieux spécialisés, cette réalité est parfois illustrée par la formule « 1 + 1 = 3 ». Celle-ci souligne que les conséquences de la combinaison d'une déficience visuelle et d'une déficience auditive ne correspondent pas à la simple addition de deux limitations sensorielles : elles créent une situation spécifique, qui affecte l'accès à l'information, la communication, l'orientation et la participation à la vie sociale.

Les réalités vécues par les personnes sourdaveugles sont en outre très diverses. Certaines conservent une partie de leur vision ou de leur audition, tandis que d'autres en sont privées. Les modes de communication utilisés sont également variés : langage oral, langue des signes, techniques tactiles ou recours à des objets de référence. Cette diversité souligne la nécessité de disposer d'outils permettant de décrire de manière précise les ressources, les besoins et les obstacles rencontrés par chaque personne.

Un cadre de référence international pour mieux appréhender la surdicécité

La Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, développée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose une approche globale du handicap qui tient compte à la fois des fonctions corporelles, des activités quotidiennes, de la participation sociale ainsi que des facteurs environnementaux et personnels. Elle dispose depuis mi-2025 d'un « Core Set » consacré à la surdicécité, c'est-à-dire d'un référentiel spécifiquement conçu pour décrire les réalités et les besoins des personnes sourdaveugles.

Élaboré au terme d'un processus international associant des personnes concernées et des spécialistes issus de l'ensemble des régions de l'OMS, ce référentiel fournit une base commune pour évaluer les situations, orienter les mesures de soutien et faciliter la collaboration entre les différents professionnels impliqués.

Cette dynamique s'inscrit également dans le thème de la Conférence mondiale sur la surdicécité 2027, organisée par Deafblind International et la World Federation of the Deafblind à Davos du 19 au 23 juillet 2027 : « Innovate + Empower + Collaborate ».

Comme le souligne Heba Hagrass, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées : « Les personnes sourdaveugles doivent être reconnues comme un groupe à part entière, mais aussi comme une communauté très diverse. Leur participation pleine et entière à la société nécessite des mesures ciblées et des formes de soutien spécifiques. »

À l'occasion de la Journée internationale de la surdicécité, les organisations suisses appellent à l'utilisation du Core Set de la CIF pour la surdicécité dans les contextes pédagogiques, thérapeutiques, médicaux et de psychologie scolaire. Elles estiment qu'il constitue un outil essentiel pour mieux identifier les besoins des personnes concernées et favoriser leur inclusion.

Contacts médias:

Carol Lagrange, directrice marketing et communication de l'UCBA, tel. 021 345 00 61, carol.lagrange@ucba.ch

Françoise Gay-Truffer, directrice de Action FRSA Fondation Romande SourdAveugles, centre de compétences en surdicécité, tél. 024 472 19 09, f.gaytruffer@frsa.ch